



## COMMISSION FUTSAL 2022/2023 PV DE RÉUNION 06 19 JANVIER 2023

Début de la commission : 19H15 ;

Fin de la commission : 21H00.

### **Membres présents :**

SALINGUE Lionel	MONIN Elisa
LANGLAIS Léa	FRANCOIS Brigitte
MATYNIAC Hervé	LEGRAIN Jacky
MACHADO Alexandre	LAUNAY Damien
PELLERIN Thierry	LOUDJANI Clément
GIFFAUT Yves	

### **Membres excusés :**

LE CAIGNEC Gérard	BOUTIGNY Eric
JIQUEL Florent	MESAGLIO Mélissa

### **Membre absent :**

QUESNE Jean-Michel	
--------------------	--

### **Membre invité :**

Mr ORTIZ directeur du District.
---------------------------------

Au programme :

- I - Validation du PV 5 - Saison 2022-2023 ;
- II - Retex sur la J2 Masculine de la compétition ;
- III - Détermination / officialisation des qualifiés pour les finales masculines ;
- IV – Organisation des finales ;
- V – Divers et conclusion.

### **I – Validation du PV5 :**

Après lecture, le PV 5 a été validé à l'unanimité.

### **II – Retex sur la deuxième journée de la compétition Masculine :**

L'ensemble des journées se sont bien déroulées, seul un incident a été signalé sur un des sites U13. Compte tenu des éléments qui nous ont été remonté, le président de la commission après accord de cette dernière a saisi la commission de discipline.

Des discussions avec la commission de discipline, celle-ci nous demande d'être vigilant sur points suivants:

- Les numéros de licence sur les feuilles de match sont obligatoires et doivent être lisibles ;
- Les dirigeants / accompagnateurs encadrant les équipes doivent impérativement posséder une licence en cours de validité.

### **III – Détermination / officialisation des qualifiés pour les finales masculines :**

Au moment du rassemblement de cette commission, seuls sont terminées les compétitions masculines. Après analyse des diverses feuilles de match, la commission officialise la qualification des équipes suivantes :

#### **Senior M :**

ES Ecouves  
ES Pays d'Ouche  
FC Flers  
Iton FC  
Trun FC  
Vimoutiers FC

#### **U18M :**

AS La Selle la Forge  
Esp. Condé/Sarthe  
ES Ecouves  
FC Pays Bèllemois  
GRPT FC Vallée Udon  
GRPT Jeunesse FC  
US Alençon  
US Mortagne

### **U15M :**

AS la Selle la Forge  
Esp. Condé/Sarthe (2e 3.375pts/match)  
FC Argentan (2e 3pts/match)  
FC Pays Aiglons  
FC Sées  
GRPT Jeunesse FC  
US Alençon  
US Mortagne

### **U13M :**

AS Courteille Alençon  
AS la Selle la Forge  
Av. de Messei  
FC Argentan  
FC Flers  
FC Pays Aiglons  
US Alençon  
US Mortagne

Concernant les compétitions féminines, celles-ci se terminant à la fin du mois, les équipes seront officialisées lors de semaine n°5/2023.

Pour rappel, seul les équipes ayant participées aux 2 journées dite de « poule » peuvent prétendre à être qualifiées pour la finale.

### **IV - Organisation des finales :**

#### **IV -1 : Lieu :**

- Pour les Séniors M, la compétition aura lieu dans le gymnase de Vimoutiers.
- Pour les U18, la compétition aura lieu dans le gymnase de la Ferté en Ouche.
- Toutes les autres finales auront lieu dans le gymnase de Gacé.

#### **IV – 2 : Points divers pour les finales :**

Concernant les récompenses, une coupe sera remise au 3 premiers de chaque catégorie. Le vainqueur se verra remettre un jeu de maillot ainsi qu'un trophée qui devra remettre en jeu la saison prochaine.

Les clubs recevant les finales se verront remettre un ensemble de ballon Futsal.

Une commission de discipline temporaire sera mise en place elle sera composée :

- Mr GIFFAUT Yves ;
- Mr PELLERIN Thierry ;
- Mr SALINGUE Lionel.

### **V – Divers et conclusion:**

A l'issue de la réunion un tour de table a été effectué, n'ayant pas d'autres points à aborder, la commission s'est clôturée. La prochaine commission a été fixée le jeudi 9 mars 2023 à 19H00.